



COMPTE RENDU

Paris, le 24 novembre 2025

Compte rendu de l'audience à Matignon du 20 novembre 2025

Etaient présents : Pour le cabinet du Premier ministre : Axel VANDAMME, conseiller Fonction publique, Julie LEROY, Conseillère Sociale.

Pour FO : Christian GROLIER, Didier BIRIG, Johann LAURENCY, Olivier BOUIS, Nathalie DEMONT, Patrice PEROUAS.

FO Fonction Publique a porté ses revendications de manière très ferme au regard des attaques sans précédent du gouvernement LECORNU et des néfastes PLF et PLFSS : point d'indice, grille indiciaire, refus de l'abattement de 10% en cas d'arrêt maladie, refus des suppressions de postes, pour ne citer que les principaux points que nous avons revendiqués.

Le conseiller Fonction publique a voulu minimiser les attaques, en nous disant que les PLF et PLFSS auraient pu être pires, arguant de la volonté de certains de geler le déroulement de carrière (changements d'échelon, promotions), à savoir le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et en nous indiquant que l'absence de majorité parlementaire ne permettait pas de porter un PLF et un PLFSS. Il a tenté de s'exonérer des choix initiaux du gouvernement LECORNU.

Nous lui avons rappelé que le choix initial du gouvernement est de revaloriser le budget des armées de plus de 6 milliards. Ceci au bénéfice de l'économie de guerre, alors même que l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) est programmé à seulement 1,6% (en comparaison : 2,8% en 2025 et 3,2% en 2024), ce qui va étrangler les hôpitaux avec pour conséquences des fermetures de lits, l'absence de recrutement et la remise en cause du temps de travail.

Le conseiller n'a réellement porté son intérêt que sur deux points :

- Notre action de 3 jours et nos discussions avec les parlementaires. Nous lui avons précisé que les députés rencontrés sont inquiets pour la démocratie parlementaire avec l'absence de vote des projets de loi.
- Notre participation à la conférence sociale. Nous avons indiqué que c'était la Confédération FO qui prendrait position sur la suite de notre participation à cette conférence et que nous serions présents à la réunion du 5 décembre prochain en présence du Premier ministre.

Points particuliers :

Nous avons rappelé les points suivants :

- Refus de l'abattement de 10% pour les femmes enceintes lors d'un congé maladie ordinaire ;

- Revendication dans le Pacifique, de cotiser pour les retraites sur l'ensemble des éléments de rémunération, notamment l'indemnité de vie chère ;
- Possibilité pour les catégories actives et super-actives de liquider le RAFP avant 64 ans ;
- Application de l'aide au loyer pour tous les agents affectés à Mayotte, qu'ils bénéficient d'un CIMM (centre des intérêts matériels et moraux) ou pas.

En ce qui concerne plus spécifiquement la Fonction publique territoriale :

- Nous avons rappelé les importantes difficultés rencontrées par les agents territoriaux, compte tenu notamment des différentes réformes territoriales subies, des décentralisations et transferts de services de l'Etat, mais aussi des réductions budgétaires qui leurs sont imposées alors même qu'aucune collectivité n'est en déficit ;
- Protection sociale complémentaire : Nous avons rappelé la nécessité d'une transposition rapide des termes de l'accord prévoyance dans la loi et insisté sur l'importance de couvrir nos collègues dont beaucoup exercent des missions difficiles et pénibles ;
- Nous avons aussi demandé que des mesures soient prises afin que cesse l'impunité pour les employeurs ne respectant pas les dispositions réglementaires en matière de statut et d'instances. Dans ce cadre nous avons également attiré l'attention de nos interlocuteurs sur le cas des agents « faisant fonction » recrutés dans les collectivités.

Conclusion :

A cette étape, nous n'avons malheureusement pas grand-chose à attendre de la suite du débat parlementaire, sachant que le Sénat ne va qu'aggraver le PLF.

Pour FO Fonction publique, la rentrée de janvier 2026 sera le moment propice pour renforcer la mobilisation et obtenir par tous les moyens des avancées pour les 5,8 millions d'agents qui servent le public.

Continuons de porter, partout où cela est possible, nos revendications.